

12 décembre 1906—La Commission de Législation décide de recommander au Conseil que l'autorisation d'emprunter \$2,000,000 pour commencer les travaux d'agrandissement de l'aqueduc soit demandée à la Législature. Le Conseil de Ville souscrit à la recommandation de cette Commission.

20 février 1907—Le Comité des Bills Privés de la Législature provinciale autorise un emprunt de \$2,000,000, subordonnement à l'approbation des propriétaires fonciers.

29 février 1907—L'Assemblée Législative confirme la décision prise par le Comité des Bills Privés.

9 mars 1907—Le Conseil Législatif amende la mesure en dispensant le Conseil de Ville de soumettre l'emprunt de \$2,000,000 à l'approbation des propriétaires fonciers.

18 mars 1907—Rapport soumis au Conseil de Ville, donnant de plus amples détails relativement à l'agrandissement de l'aqueduc et demandant une somme de \$2,332,000.

19 mars 1907—Le Conseil autorise la Commission de l'Aqueduc à employer des experts pour examiner le projet d'agrandissement de l'aqueduc. La Commission de l'Aqueduc nomme MM. Kennedy et Marceau.

6 mai 1907—MM. Kennedy et Marceau présentent leur rapport, endossant le projet d'agrandissement de l'aqueduc.

3 octobre 1907—Le contrat relatif à la construction d'une nouvelle conduite latérale est signé par M. P. McGovern.

28 mai 1909—Rapport présenté au Conseil, attirant l'attention des échevins sur la nécessité d'agrandir l'ancien aqueduc vu que la conduite latérale était presque terminée.

13 juillet 1909—Le Conseil vote une somme de \$500,000 pour commencer les travaux d'agrandissement de l'aqueduc.

21 septembre 1909—Le Conseil vote une autre somme de \$315,690 pour l'agrandissement de l'aqueduc et adjuge l'entreprise à MM. Quinlan & Robertson.

2 juillet 1910—Rapport des experts, MM. Hering & Fuller, au sujet des mesures à prendre pour obtenir une eau plus pure.

3 novembre 1910—Rapport relatif à la filtration de l'eau, présenté au Conseil, avec un autre état estimatif du coût de l'agrandissement de l'aqueduc afin d'y augmenter le volume d'eau de manière à pouvoir obtenir 10,000 c. v. au lieu de 5,000. M. Janin fait remarquer dans ce rapport qu'avec le surplus de la force qui serait produite la Ville pourrait éclairer les édifices publics, etc.

21 novembre 1910—Le Conseil endosse les projets tels que soumis.

A la même date, le Conseil vote \$1,500,000 pour commencer les travaux de construction d'une usine de filtration et pour